Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 029-212901953-20260528-D_912_270526-DE

Commune de Plouguerneau
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 27 mai 2026
--oOo--

Nombre de conseillers :

En exercice	29
Présents	27
Votants	29

Le Conseil Municipal de PLOUGUERNEAU s'est réuni le 27 mai 2026 à 19h00 à l'Espace Culturel ARMORICA en séance publique sous la présidence de Monsieur Renaud LE FLOCH, Maire.

SECRETAIRE DE SEANCE : JULIE LEON élue à l'unanimité.

ETAIENT PRESENTS : Renaud LE FLOCH - Stéphane PHILIPPOT - Julie LEON - Gildas ABGUILLERM - Aurélie TOUL - Jean-Luc CABON - Marie-Christine LOZACH - Jean-François TREGUER - Lédie LE HIR - Alain VIDAL - François LE BRUN - Francis KERVELLA - Yvon BESCOND - René CHAPEL - Christophe GUEGANTON - Florent TERRAUX - Karine RIOU - Isabelle LE MOAL - Stéphanie LE PRIOL - Virginie PETTON LESVEN - Camille GAUDRY - Adeline TADIER - Sophie MARCHAND LECLERE - Océane LE MEUR - Guénolé VIGOUROUX - Isabelle DEWU - Yannig ROBIN - Nolwen L'HOSTIS - Thibault CASSIN

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :
Jean-Luc CABON procuration à Stéphane PHILIPPOT
Océane LE MEUR procuration à Virginie PETTON LESVEN

Nomenclature ACTES 9.1.2	CONVENTION ENTRE LES COLLECTIVITES TERRITORIALES POUR L'ACCUEIL ET L'ENVOI DE JEUNES DANS LE CADRE DU VOLONTARIAT FRANCO-ALLEMAND DES TERRITOIRES - ANNEE 2026-2027

La commune de Plouguerneau est jumelée avec la commune d'Edingen-Neckarhausen depuis 1967.

Compte-tenu de la volonté de renforcer le partenariat et de promouvoir la citoyenneté européenne auprès des jeunes, les deux communes se sont engagées depuis 2016 dans un projet de volontariat franco-allemand, dans le cadre du Service Civique français, en partenariat avec l'AFCCRE (Association française de conseil des communes et Régions d'Europe) et l'OFAJ (Office franco-allemand pour la jeunesse).

Au-delà des missions de soutien aux actions du jumelage de promotion et de diffusion de la langue et de la culture allemandes ainsi que des valeurs européennes auprès des jeunes de la commune (écoles, espace jeunes, passerelle avec le centre de loisirs…) , le rôle du volontaire est également de contribuer à l'animation de la Maison des Jumelages à Plouguerneau (voir fiche de missions jointe).

Ce volontariat se traduit par l'accueil réciproque d'un jeune en provenance de la commune jumelle ou territoire avoisinant pour une durée d'un an à compter de début septembre. Le jeune allemand est hébergé gratuitement par la commune et son tutorat est placé sous l'égide du comité de jumelage Plouguerneau/ Edingen-Neckarhausen**.**

Après avis de la commission enfance jeunesse du 19 mai 2026, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de valider la convention jointe en annexe.

Annexes : convention AFCCRE pour le volontariat franco-allemand 2026/2027 et fiche de missions 2026/27

Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 029-212901953-20260528-D_912_270526-DE

Avis du Conseil Municipal : favorable à l'unanimité (29 voix).

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme en Mairie le 29 mai 2026

Le Maire,
Renaud LE FLOCH

La secrétaire de séance,
Julie LEON